

Appel à candidatures

Bourses de stage 2025 du réseau de recherche ELIT

Contexte

Le [réseau de recherche ELIT \(Elaborating InTerdisciplinarity with SSH\)](#) vise à fédérer et développer les relations interdisciplinaires entre les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences de l'ingénieur et de la santé, afin d'élaborer ensemble des problématiques communes relatives aux perspectives futures de ces domaines. Lieu de mise en œuvre d'une méthodologie interdisciplinaire, ELIT se propose d'être un incubateur pour penser, comprendre et articuler les interactions interdisciplinaires autour des enjeux de la santé du futur et de l'industrie du futur en permettant aux chercheur·euses de toutes disciplines de partager leurs analyses et leurs expertises dès les premières étapes de la conception des programmes de recherche.

Afin d'accompagner l'émergence de projets et collaborations interdisciplinaires associant les SHS aux sciences de l'ingénieur et/ou de la santé autour des enjeux de la santé et de l'industrie du futur, ELIT soutient des projets interdisciplinaires au travers d'un dispositif de bourses de stage pour des étudiant·e-s en première ou deuxième année de master. Depuis 2023, 10 projets et 14 stages ont été soutenus par le biais de ce dispositif ([en savoir plus sur les projets soutenus](#)).

Critères d'éligibilité

- **Porteur·euse et co-porteur·euse(s)** : Le projet doit être porté et déposé par plusieurs enseignant·es-chercheur·euses de Nantes Université (*voir précisions dans le paragraphe relatif à l'interdisciplinarité ci-après*). La·le stagiaire ne peut pas déposer le dossier directement. NB : Un·e porteur·euse ne peut soumettre, annuellement, qu'un seul projet à cet AAC.
- **Niveau d'études** du·de la ou des stagiaire(s) : en cours de Master 1 ou Master 2
- **Durée du stage** : 2 à 6 mois, à partir du 01/01/2025 et **se terminant au plus tard le 11/07/2025¹**
- **Thématique et objet du stage** : Le stage doit s'inscrire dans la dynamique interdisciplinaire d'ELIT en associant les SHS aux sciences de l'ingénieur et/ou de la santé, aussi bien dans la définition du projet que dans sa mise en œuvre.
- **Critères d'interdisciplinarité** : projet collaboratif entre au moins **deux laboratoires de recherche**, dont au moins un laboratoire de SHS de Nantes Université². Des binômes de stagiaires de masters différents peuvent être proposés.
Le(s) stagiaire(s) sont obligatoirement co-encadré·e(s) par deux enseignant·es-chercheur·euses de deux disciplines et laboratoires distincts.

¹ La date maximale d'éligibilité des dépenses (service fait) est fixée au 30/09/2025. C'est pourquoi, afin qu'aucune dépense ne soit considérée comme inéligible, la bourse de stage du réseau ELIT ne couvrira aucun stage au-delà du 11/07/2025. Si le stage venait à se poursuivre après cette date, les dépenses induites devraient être couvertes par un autre financement.

² CAPHI, CDMO, CENS, CFV, CREN, CRENAU, CRHIA, CRINI, DCS, ESO, IRDP, L'AMO, LARA, LEMNA, LETG, LLING, LPPL, MIP

La collaboration peut inclure un·e troisième enseignant·e-chercheur·euse et/ou laboratoire. Toutefois, il est conseillé de bien identifier un·e porteur·euse principal·e.

Les nouvelles collaborations et les projets d'amorçage de collaboration sont particulièrement encouragés.

NB : Si vous avez une idée de sujet interdisciplinaire mais que vous n'avez pas identifié de chercheur·euse de l'autre discipline, vous pouvez contacter l'équipe d'ELIT afin de bénéficier d'un appui pour la mise en relation.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un·e ou des candidat·e(s) en amont pour répondre à cet appel. Le recrutement des stagiaire(s) pourra s'effectuer après la validation du projet par ELIT. Il est possible de recruter en tant que stagiaire(s) un·e ou des étudiant·e(s) provenant d'autres établissements.

Modalités du soutien

Les dépenses éligibles correspondent à **la gratification d'un·e ou deux stagiaire(s) pour une période maximum de 6 mois³** et à la prise en charge partielle de l'abonnement de transport à hauteur de 75%. La période de stage doit être comprise entre le 01/01/2025 et le 11/07/2025. D'autres dépenses complémentaires nécessaires au bon déroulement des stages sont envisageables (frais de mission par exemple). Toutefois, **seules les dépenses précisées et justifiées lors de la demande pourront faire l'objet d'un financement, sous réserve d'une validation par l'équipe d'ELIT.**

La bourse sera versée au laboratoire du·de la porteur·euse de projet, qui sera gestionnaire du financement et responsable des dépenses. Le(s) stagiaire(s) sera(ont) rattaché·e(s) administrativement au laboratoire.

Dans le cas où la·le porteur·euse de projet n'arriverait pas à recruter le(s) stagiaire(s), ou que le stage ne pourrait débuter avant le 30 avril 2025, le financement sera définitivement annulé.

Suivi, évaluation, valorisation

Il sera demandé en début de projet un encart de présentation pour [la page d'ELIT](#). De plus, chaque stagiaire devra effectuer une présentation/restitution du projet sous la forme d'une présentation orale lors de la journée des stages ELIT, qui sera organisée en juin 2025. Enfin, il conviendra de produire un bilan en fin de projet permettant de rendre compte des résultats (support libre : billet ou entretien pour le carnet de recherche Hypothèses d'ELIT, vidéo, podcast audio, poster ou présentation lors d'une manifestation scientifique...).

La·le porteur·euse s'engage également à transmettre à ELIT le(s) rapport(s) de stage.

Par ailleurs, la·le responsable du projet bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier de l'·site NExT, via le réseau de recherche ELIT, sur l'ensemble des documents et publications scientifiques (rapports de stage, articles, présentations orales, posters, ouvrages...), ou autres initiatives médiatiques notamment en faisant figurer les logos correspondants ou en les citant explicitement :

³ Le montant de la gratification est égal à 15,00 % du plafond horaire de la sécurité sociale (4,35 € par heure de stage soit 669,90 € pour un mois de 22 jours travaillés, au 1^{er} janvier 2024. **Ce taux horaire est susceptible d'évoluer au 1^{er} janvier 2025**). Aucune gratification d'un montant supérieur ne peut ni ne doit être accordée.



« Ce travail a été effectué dans le cadre du « Cluster ELIT » et a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du plan d'investissement « France 2030 », d'un soutien financier de la Région Pays de la Loire et de Nantes Métropole ».

Soumission

Date limite de candidature à cet appel : 06/11/2024. Les réponses seront données la semaine du 25 novembre.

Si vous souhaitez déposer un dossier de candidature, vous pouvez contacter en amont Marie Soulard, chargée de projet ELIT : marie.soulard@univ-nantes.fr / 02 53 00 93 97.

Pour candidater, merci de **retourner le formulaire en annexe** complété à elit@univ-nantes.fr .